



La fluorine... encore !

FAUT-IL revenir sur cette question ? La page « Le Morvan » des mois de juillet, août et septembre a présenté à ses lecteurs un projet d'exploitation sur les bords de la Cure, à Pierre-Perthuis, d'un gisement de fluorine, fluorure de calcium. En sa séance annuelle du 17 juin 1972, l'Académie du Morvan avait pu exprimer son opinion, ses inquiétudes quant à l'intégrité d'un site protégé, compris dans le Parc du Morvan.

Depuis plusieurs mois, la société Pechiney, pour qui l'extraction et le traitement de la fluorine seront conduits, est en contact avec la population du canton de Vézelay. De la part de « l'Association pour la sauvegarde des sites et la lutte contre les pollutions dans le Vézélien » ce contact est une vraie contestation, aux épisodes divers.

Après les plus récentes confrontations qui viennent d'avoir lieu à Vézelay — samedi 16 décembre — et à Avallon — dimanche 17 décembre 1972 — on ne voit pas que la question ait progressé vers une solution équitable. A des « conditions économiques impératives », on oppose « risques de pollution, dégradation d'un site protégé ». La presse locale a demandé aux responsables de la lutte contre les pollutions, aux défenseurs de l'environnement de faire connaître leur point de vue. Ici, notre dessin n'est pas d'accentuer une polémique, mais d'apporter une information dénuée de passion.

Pourrait-on minimiser la nette prise de position de spécialistes comme le docteur Jean-Emile Courtois, professeur de biologie à la faculté de pharmacie de Paris et membre de l'Académie de médecine ? Il n'est pas sans intérêt de prendre connaissance du rapport établi d'après les informations de l'Organisation Mondiale de la Santé, publiés en 1972, concernant non pas les dangers

connus de la pollution par les vapeurs d'acide fluorhydrique mais du fluorure de calcium, de la fluorine, en poussière et en solution aqueuse, sur la vie végétale et animale. A cela Pechiney fait répondre : « Toutes causes de pollution sont déjà connues et ici éliminées ».

Ne voit-on pas, dès maintenant défiguré pour toujours un site, qui est le dernier visage de la Cure morvandelle, occupé par un groupe minier et industriel, dont les trois chantiers domineront la vallée de la Cure, sur la rive droite la carrière de Précy et l'usine de lavage du Ru de Goblot, sur la rive gauche la carrière ouverte au bord ou à l'intérieur de la forêt de l'Epenay ? Inscrit dans le triangle Pierre-Perthuis, villages de Domecy et de Cure, le nouveau complexe industriel aura-t-il d'autres moyens de liaison qu'une ou plusieurs lignes de transport aérien ? Pensons aux circuits routiers qui ne peuvent éviter plusieurs villages entre la Cure et Avallon...

Il y a plusieurs mois, on a fait valoir un apport possible de population dans nos villages qui meurent. La société concessionnaire des carrières et de l'usine d'épuration de la fluorine envisage d'employer au plus cent personnes. En supposant leur « stabilisation familiale » en notre terroir, on arriverait à 250 personnes. Cet aspect positif du problème semble maintenant être de peu de poids dans la controverse.

Enfin, il est un risque à considérer. Si les eaux de lavage du minéral de fluorine ne seront pas polluantes pour la Cure, que dire des eaux de ruissellement issues des carrières à ciel ouvert, qui n'auront d'autre écoulement, que

Le MORVAN

FÉVRIER 1973

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

LA FORÊT MORVANDELLE...

Un entretien avec Paul Rodary, de l'Académie du Morvan

inspecteur général honoraire des Eaux et Forêts

PAUL RODARY, c'est « Monsieur Forêt ». Si le bilan d'une vie se mesure à l'accomplissement d'une vocation, il a merveilleusement réussi la sienne.

Né le 1^{er} août 1901, à Châteauroux, il entre, après son Bac, à l'Institut National Agronomique, avant de franchir avec succès le concours de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy.

En 1926, le voici garde général des Eaux et Forêts. Il exerce d'abord à Souk-Arass, en Algérie, où il règne sur un territoire de 300 kilomètres sur 150, puis à Bône.

En 1939, il regagne la France en qualité d'inspecteur des Eaux et Forêts. A Beaune, en Côte-d'Or, 48.000 hectares de forêts domaniales ou communales l'attendent. En 1944, c'est Autun, et nous savons l'impulsion qu'il a donnée aux forêts domaniales de Saint-Prix, Glenne, Anost.

En 1945, il est nommé conservateur des Eaux et Forêts. Spécialiste et diplomate, il gagne Berlin soumis à l'autorité des quatre puissances occupantes. Au Conseil de contrôle, il préside la section « Forêts » du côté français. Il restera trois ans à Berlin, puis sera envoyé en zone française d'occupation où il réglera, entre autres responsabilités, les litiges entre Français et Allemands sur le plan forestier.

En 1951, nous le retrouvons à Paris, chef du service économique à la Direction Générale des Eaux et Forêts. Il participe aux réunions des organisations internationales concernant la forêt et le bois. Il conduit à travers l'Europe entière des missions de productivité.

Il prend sa retraite en juillet 1959, mais la forêt n'abandonne pas si facilement ses hommes-liges. D'abord chargé de mission à la Fédération nationale du bois, il en devient le directeur.

Paul Rodary s'éloignera seulement de la vie active en 1970. Désormais, il passe les mois d'hiver à Paris et regagne La Celle-en-Morvan où il étudie encore, compare et regarde pousser les 32 espèces de résineux « expérimentaux » qu'il a plantés sur ses terres (dont 19 en forêt).

Une belle vie : l'action au service d'une pensée, une passion tournée à la fois vers le passé et l'avenir. L'avenir, ce sont les arbres, toujours les arbres. Le passé, ce sont les études entreprises en Afrique du Nord sur les

mètres des chemins ou des sentiers les épaves abandonnées. La forêt ne doit pas devenir la poubelle des touristes du dimanche.

Q. — Vous prêchez un convaincu à cette croisade. Pour en revenir au vieux pays, quelle est l'étendue de la forêt morvandelle ?

R. — Quatre départements, vous le savez, se partagent le Morvan. La Nièvre a 30,7 % de son territoire en forêts et boisements ; la Saône-et-Loire 21 % ; la Côte-d'Or 39,4 % ; l'Yonne 26 %. En Morvan, la proportion est plus forte : 47,6 %, dont font partie les forêts domaniales de Saint-Prix, Glenne et Anost. Il existe quelques forêts communales ; le reste appartient à des propriétaires privés et se caractérise par le morcellement, difficile peut-être pour l'exploitation, mais très efficace contre l'incendie.

Q. — Quelles sont les essences ?

R. — Parlons d'abord des feuillus. Ils dominent largement en Morvan et sur le plateau autunois, généralement sous forme de taillis. Voici des chiffres pour cette zone de Saône-et-Loire : les chênes occupent 18.800 hectares ; le hêtre, avec quelques belles forêts dans la partie Haut-Morvan, 3.600 hectares ; les autres feuillus, charme, merisier, châtaigner dans les parties basses, érables, sycamores de la forêt d'Anost : 5.500 hectares. Par comparaison en ce qui concerne les résineux, 2.850 hectares de pins Douglas, 3.200 d'épicéas et de sapins, 1.900 d'autres résineux. Vous voyez que les « résineux » n'ont pas encore dévoré tout le Morvan, du moins en Saône-et-Loire, seul département dont l'inventaire est paru. Pour les trois autres départements, les résultats seront connus d'ici un an ou deux.

D'ailleurs, le feuillu est à préserver. Il joue un rôle capital dans bien des domaines. D'abord il fertilise le sol par l'engrais naturel des feuilles. Alors que l'épicéa, le sapin et surtout le pin

destinée à convertir les feuillus en pâte à papier.

R. — Le serpent de mer ! Le problème des nuisances semblait réglé. Alors que M. le préfet de la Nièvre avait déjà signé le permis de construire, le projet a capoté par défaillance des promoteurs. On parle maintenant d'un Sougy II, utilisant la cellulose du pin. Mais nous sommes loin du compte. Le projet Sougy I envisageait d'absorber la production de taillis et de bois médiocres de plusieurs départements.

Q. — Donc les résineux sont indispensables ?

R. — Ils poussent plus vite, permettent un rendement très supérieur à celui des feuillus, offrent de nombreux débouchés. Encore faut-il choisir les essences selon les sols et leur exposition.

Q. — Quelles sont les meilleures essences de résineux ?

R. — Le Douglas trouve en Morvan un terrain d'élection. Grâce à la fabrication du contreplaqué, son prix va rejoindre celui du sapin et de l'épicéa. De plus, il fournit 14 m³ par hectare et par an au minimum.

Le sapin est un arbre bien adapté au Morvan ; il peut voi-

siner avec le Douglas et fournir 8 m³ par hectare et par an. L'épicéa est un arbre d'altitude, donc assez rare.

Que citer encore ? Le sapin de Vancouver, le mélèze du Japon, à déconseiller, sauf dans les terres fraîches ; en terrain humide, l'épicéa de Sitka, qui vient des Etats-Unis, le Thuya géant, qui fournit un bois excellent ; le pin sylvestre en terrain sec. Personnellement, j'ai fait un essai très heureux du pin Laricio de Calabre. Mais les résineux exigent une lutte constante. Savez-vous qu'il existe plus de trente espèces d'insectes parasites primaires ?

A la belle saison, nous irons à La Celle-en-Morvan visiter les pins Laricio de Paul Rodary. Nous aurons grand plaisir à retrouver cet homme courtois qui possède la sagesse et la distinction des arbres de haute futaie. Grâce à lui, peut-être, nos lecteurs verront la forêt morvandelle d'un œil neuf et la respectent comme une personne vivante.

Jean SEVERIN.

Le tourisme en Morvan

par Claude de Rincquesen

Président de l'Association du tourisme en Morvan

RÉGINE PERNOUD

Par Tristan MAYA.

QUATRIÈME d'une famille de six enfants, Régine Pernoud naît le 17 juin 1909, à Château-Chinon, où son père Louis Pernoud occupe les fonctions de greffier au tribunal et ses loisirs à donner forme et vie au Syndicat d'Initiative.

Elle passe son enfance et sa jeunesse à Marseille, puis à Aix-en-Provence où elle prépare sa licence de lettres classiques avant de venir à Paris faire l'École des Chartes. Elle prend alors conscience de la richesse et de la nouveauté, pour nous, du monde médiéval. Ses travaux sont consacrés à le faire mieux connaître, notamment dans l'histoire de sa civilisation, de sa vie quotidienne et du rôle éminent joué par la femme à cette époque.

Son premier ouvrage, *Lumière du Moyen Âge*, paraît en 1945 et lui vaut le Prix Fémina-Varesco de critique et d'histoire. Successivement conservateur du Musée de Reims, puis du Musée de l'Histoire de France aux Archives nationales, elle prépare, dans le cadre des archives, de très nombreuses expositions : *Le vin de France dans l'histoire*, *V^e Centenaire de la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, *France - Brésil, VII^e Centenaire de Notre-Dame de Paris*, *Millénaire du Mont-Saint-Michel*, *VII^e Centenaire de Saint-Louis*, etc.

Régine Pernoud fait de nombreux séjours à l'étranger, notamment en Angleterre, aux États-Unis, au Canada. Elle a été conseiller technique d'Archeologia, lors de la fondation de la revue, en 1965, jusqu'à 1970.

Diplômée de l'École des Chartes, de l'École du Louvre, docteur ès-lettres, docteur honoris causa du Collège Anna-Maria-de-Paxton (U.S.A.), Régine Pernoud est lauréate du Prix Historia et du Prix Littéraire de la Ville de Bordeaux pour son ouvrage *Aliénor d'Aquitaine*, paru en 1966 aux éditions Albin Michel.

Le Morvan, sa petite patrie, ne lui a pas laissé de souvenirs de sa petite enfance, et pour cause, ses parents ayant quitté Château-Chinon peu après sa naissance ; mais elle en entendait souvent parler par ses frères aînés et c'est avec joie qu'elle a repris contact avec notre région. Cela s'est d'ailleurs fait par le plus grand des hasards : au cours d'une randonnée, elle s'est arrêtée, avec une partie de sa famille, il y a douze ou treize ans, à Lucenay-l'Évêque, dans le sympathique hôtel Dumont-Vieillard qui doit bien exister encore ; l'hospitalité et le site les ont tellement enchantés que cet hôtel est devenu pour eux un lieu de vacances favori d'où ils ont fait de nombreuses excursions à Château-Chinon même, au lac des Settons et dans la plupart des villages de la région. Elle en apprécie le côté simplement campagnard, varié, parfois sauvage, aucunement sophistiqué. Pour Régine Pernoud, qui a horreur, autant des plages à la mode que des stations de sports d'hiver, c'est par excellence le pays reposant et savoureux.

Son violon d'Ingres serait le jardinage si elle avait un jardin ; faute de mieux, elle plante des romarins dans le minuscule mor-

ceau de terrain devant la vieille bergerie qu'elle a pu faire réinstaller (intérieurement) en Haute-Provence, dans un village heureusement ignoré des touristes !

A propos d'Ingres, sinon de violon, l'une de ses passions est la peinture moderne. Elle a eu la grande chance de bien connaître Henri Matisse — l'une de ses plus grandes admirations — et elle a continué à s'intéresser au mouvement pictural, entre autres Bissières, Manessier et Georges Mathieu.

Régine Pernoud a publié de nombreux ouvrages dont voici les principaux :

— *Les statuts municipaux de Marseille* (édition critique du texte latin du XIII^e siècle, collection des mémoires et documents historiques publiés sous les auspices de S.A.S. le prince de Monaco) ;

— *Les origines de la bourgeoisie* (coll. Que Sais-je, P.U.F., 1947 réédité en 1964) ;

— *Histoire de la bourgeoisie en France* (deux vol., éd. du Seuil, 1960-1962) ;

— *Vie et mort de Jeanne d'Arc* (Hachette, 1953, Le Livre de Poche, 1953) ;

— *Jeanne d'Arc* (éd. du Seuil, 1959) ;

— *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins* (éd. du Seuil, 1962) ;

— *Jeanne devant les Cauchons* (éd. du Seuil, 1970) ;

— *8 mai 1429 : la libération d'Orléans* (col. Trente journées qui ont fait la France, Gallimard, 1969) ;

— *Les Croisés* (Hachette, 1959) ;

— *Les Croisades* (Julliard, 1960) ;

— *Les Gaulois* (éd. du Seuil, 1957) ;

— *Poètes et romanciers du Moyen Âge* (Bibliothèque de la Pléiade, 1952) ;

— *La littérature médiévale* (Histoire des Littératures, tome 3, de l'Encyclopédie de la Pléiade, 1958) ;

— *L'histoire racontée à mes neveux* (Stock, 1969) ;

— *Beauté du Moyen Âge* (Gautier-Languereau, 1971) ;

— *Aliénor d'Aquitaine* (édition Albin Michel, 1966) ;

— *Héloïse et Abelard* (éd. Albin Michel, 1970) ;

— *La Reine Blanche* (éd. Albin Michel, 1972), etc.

Tristan MAYA.



L'hiver en Morvan

Derrière la mélancolie sans nom de la consommation interminable de l'automne, se lève le calme dur et la froide clarté de l'hiver.

Le ciel exprime cette pâleur argentée et les branches dénudées des arbres qui se tendent vers lui semblent porter ce dôme de lumière sur d'innombrables doigts fins.

La nature est pétrifiée dans un rêve extatique, dans une attente muette, sans désir, troublée seulement par des vents pleins encore parfois de senteurs humides et de plaintes d'oiseaux.

L'hiver... l'hiver sur la montagne noire, en Morvan. L'hiver sur ce bastion avancé du grand massif volcanique que des siècles perdus dans la nuit des âges ont démantelé, raviné, usé, rapetissé.

En hiver, le Morvan évoque encore les sommets qui le couronnaient à sa naissance. La froidure et la neige ourlent ses reliefs d'une blancheur de féerie qui se confond avec la brume et parent ses grandes forêts de mystère et de majesté.

Drapé dans la neige, il contemple, à ses pieds, collines et prairies qui lui devront, demain, leurs sources vives, leurs eaux claires, avec leur fertilité.

A certains tournants, d'immenses sapins, étincelants de givre, semblent monter la garde, sentinelles de l'infini.

Andrée RUDOLP.

Le poème est extrait d'un recueil *Pele-Mêle*, publié aux Editions des Cahiers du Bourbonnais, 11, place de la République (03) Moulins-sur-Allier.

Échos et nouvelles...

Dans notre article sur La Pierre-qui-Vire et les éditions Zodiaque, nous avons omis de signaler l'œuvre importante de M. Raymond Oursel, directeur des services d'archives de Saône-et-Loire.

Dans la collection « Introduction à la Nuit des Temps », il a publié en effet deux volumes, « Evocation de la chrétienté romane » et « Invention de l'architecture romane ». La collection « Les Points Cardinaux » lui doit aussi « Le chemin de Saint-Jacques » et « Saint Savin ».

M. Raymond Oursel nous découvre les richesses de l'art roman avec la haute compétence du spécialiste et la ferveur du passionné.

-:-

Le 13 février, notre confrère Roger Millot a été reçu à l'Académie des Sciences morales et politiques. Il a donné lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur, Louis Armand.

préparation de la Cure en fluoro-résine est à craindre. Et la ville d'Avallon vient de construire près du confluent du Cousin et de la Cure sa station de pompage... d'eau potable !
Faut-il désespérer d'obtenir une confrontation franche et exhaustive sur ce problème ?
Dom Bénigne DEFARGES.

QUESTION. — Paul Rodary, vous étiez inspecteur des Eaux et Forêts à Autun ; vous habitez La Celle-en-Morvan. Vous connaissez admirablement le vieux pays. Parlez-moi de la forêt morvandelle.

RÉPONSE. — Une remarque, d'abord, fondamentale. J'ai voyagé dans l'Europe entière. Presque partout l'on aime et l'on respecte la forêt. Tous les Allemands sont forestiers. Au Danemark, j'ai vainement cherché, en vue d'une étude des insectes sous les hêtres, C'est presque du jardinage. On nettoie et on ratisse !

La France, au contraire, est le seul pays où le public se désintéresse de sa forêt. Le gouvernement, hélas ! lui en donne l'exemple. Nous attendons depuis longtemps une politique forestière.

Une éducation est nécessaire, dès l'enfance et la jeunesse. Il faut apprendre à aimer, à connaître, à honorer la forêt. Les arbres sont vivants. A notre époque de pollution, oublie-t-on que la forêt est le poumon de la France ?

Regardez au cours de vos promenades et jugez. Que de massacres provoqués par le public ! Quel laisser-aller chez les campeurs et les amateurs de pique-nique ! A cet égard, l'hiver est une saison cruelle. Les feuilles disparues, on aperçoit à quelques

intéressés, les développements de nos éminents amis. Et puisque nous parlons aujourd'hui en termes de géologie, nous nous demandons si l'enrichissement d'un tel dépôt d'informations ne constitue pas, pour nous tous, une tâche commune, naturelle et majeure.

Pour l'instant nous ne pouvons que conseiller à ceux que la géologie du Morvan intéresse de lire la publication d'Henri G. Carrat dans le No 64 - décembre 1972 de la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Outre que ce travail, touchant au cœur du Morvan, nous concerne directement, il constitue aussi par sa densité, sa précision et sa concision l'exemple même de ces articles fondamentaux attendus dans un bulletin de sociétés savantes tel, qu'à l'instar de beaucoup d'autres, il nous faudra bien un jour doter l'Académie.

On ne saurait, en effet, dans un quotidien à grand tirage, s'étendre longuement sur cette savante étude du granit hypovolcanique de Glen-sur-Cure tenu pour l'expression précoce du plutonisme hercynien dans le Morvan et dont Henri G. Carrat avait, dès 1965, souligné l'intérêt dans l'évolution géologique locale. La technicité de la terminologie et la référence nécessaire à des connaissances géologiques supposées acquises requièrent déjà des lecteurs informés... pour ne pas dire formés ! Pourtant ce serait bien, en toutes disciplines scientifiques, littéraires ou artistiques, des publications de ce niveau qui constitueraient peu à peu le fond précieux et recherché du patrimoine bibliographique de l'Académie du Morvan.

C'est pourquoi, sans oublier ni négliger un seul instant l'exceptionnel moyen d'expression et de diffusion qu'est la présente page due au privilège d'une grande amitié, il nous faudra songer aussi, pour être complet, à la tribune modeste d'un bulletin périodique sans autres prétentions que de consigner et d'archiver, à l'intention de tous les lecteurs

NOS PUBLICATIONS

intéressés, les développements de nos éminents amis. Et puisque nous parlons aujourd'hui en termes de géologie, nous nous demandons si l'enrichissement d'un tel dépôt d'informations ne constitue pas, pour nous tous, une tâche commune, naturelle et majeure.

Pour l'instant nous ne pouvons que conseiller à ceux que la géologie du Morvan intéresse de lire la publication d'Henri G. Carrat dans le No 64 - décembre 1972 de la Société d'histoire naturelle d'Autun.

Sachez aussi que le tiré à part qui nous a été adressé par l'auteur peut être communiqué à toute personne intéressée, au siège de la Chancellerie.

Lucien OLIVIER.

P.S. — D'une façon générale, tous les tirés à part, publications ou revues que nous invitons nos collègues à nous adresser seront annoncés, classés et tenus disponibles par nos soins.

Le parc naturel

M. François Walther, directeur du parc naturel régional du Morvan, vient d'être nommé au poste de directeur régional des Landes de Gascogne. Après cinq ans d'efforts, il laisse une œuvre en plein essor. Nous regretterons cet excellent serviteur du Morvan, membre correspondant de l'Académie, qui participait à nos travaux dans un esprit de parfaite collaboration.

Nous souhaitons la bienvenue à ses successeurs, MM. Leroy et Bertrand. Nous savons déjà que nous trouverons chez eux la même courtoisie, le même souci d'œuvrer à l'illustration du Morvan.

EN chons-nous sur le passé récent et examinons un peu ce que devient le tourisme dans notre région.

Hélas, bien que les statistiques concernant la hauteur d'eau totale de l'année don-

Ces aléas

climatologiques dont souffre toute l'hôtellerie saisonnière et particulièrement celle du Morvan, démontrent, s'il en était encore besoin, que la profession hôtelière doit bien comprendre son rôle : non seulement accueillir dans des chambres et nourrir dans une salle de restaurant, mais aussi animer, organiser des loisirs, être partie prenante dans les organisations diverses. Equitation, chasse, pêche, folklore, circuits, voire simplement ping-pong, discothèque, concours de cartes, etc.

Par contre, on assiste chaque année, et 1972 n'a pas fait exception, à un accroissement de la clientèle de week-ends, pont, petites vacances, etc.

Pour venir en Morvan depuis Paris, il ne faut guère que deux heures et l'on arrive dans cette banque d'oxygène tant appréciée des citadins. Mais là encore, si les départs sont étalés, les retours se font tous le dimanche soir, et il faut plus de deux heures pour rentrer...

Mais si la grande hôtellerie n'a que peu de chances en Morvan, si le camping est et restera limité par le facteur temps, il y a une autre possibilité déjà largement développée et qui va toujours en s'accroissant : la résidence secondaire. D'abord meublée louée, parfois héritage, de plus en plus souvent achat, maintenant très fréquemment construction soit isolée, soit en lotissement, la maison de campagne se multiplie.

Et là nous touchons une forme plus subtile de tourisme. Son intérêt est tout aussi réel, bien que moins visible : constructions neuves ou réparations, équipement intérieur, achats variés au cours du séjour ou pour rapporter, par exemple, de la charcuterie du Morvan aux amis, voiture que l'on fait entretenir au village parce que l'on n'a que peu confiance dans les grandes entreprises parisiennes, voici quelques exemples parmi bien d'autres de ce qui permet aux artisans et commerçants de



mieux vivre en Morvan. Et par voie de conséquence la population sédentaire profite quotidiennement d'une infrastructure qui lui est nécessaire.

Encore faut-il que la population locale s'organise, et tout d'abord qu'elle croie dans le Morvan. Qu'elle soit partie prenante dans les organisations, mais qu'elle fasse aussi l'effort de s'informer sur ce qui est ou peut être. Que les collectivités aident, mais que chacun compte aussi sur soi.

Qu'en est-il en Morvan, ces derniers temps ? Citons par exemple, de façon désordonnée et incomplète, la base nautique des Settons, la très belle maison forestière du Breuil, le centre hippique de Millay, le Rallye du Morvan avec l'élection de la « Gâtère », le travail de la chaîne hôtelière du Morvan, la publicité faite par l'Association du Parc, les concours de « Village que j'aime », les balisages de sentiers pédestres et équestres, les nouvelles maisons du tourisme à Autun, Lormes, Saint-Honoré-les-Bains, Saulieu, etc., la propagande faite par le Prix Littéraire du Morvan, les parcours de pêche, les recherches du Centre d'études touristiques du Morvan. J'en passe et des meilleures...

Tout ceci démontre, s'il en était encore besoin, que le Morvan n'est pas mort, qu'il veut vivre, qu'il sort chaque jour de sa léthargie, que ses habitants, les collectivités et la grande masse des touristes y croient de plus en plus. Puisent-ils seulement les actions des très nombreux organismes ayant vocation touristique en Morvan, non seulement ne pas se contrecarrer, mais se coordonner et se compléter ! Chacun a une activité sectorielle limitée soit par son but propre, soit par ses délimitations géographiques, soit encore par son caractère public ou privé.

Je ne trahirai pas ici le souvenir du regretté Joseph Pasquet en demandant à chacun de travailler avec tous sans esprit de clocher mais dans une ambiance d'entraide. Seule la vraie unité du Morvan lui permettra de vivre et de prospérer dans le domaine du tourisme comme dans les autres.